



COMMISSION REGIONALE D'ADMINISTRATION DES COMPÉTITIONS

PROCES-VERBAL N°03

26 août 2026

Lisieux

Présents : Président de séance : M. MOUILLARD Bernard
Lecossu Didier, Gerard Bopu, Aubert Thierry, Sanson Sylvie,

Excusés : Mendes Viano ; Denis Rouxelin, Bourel Valérie, Preira Fara, Philippe Cheradame, Lokman Cakmak, Levasseur Nicolas,

Assistent : Roger Desheulles, Ophélie Dreux

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel de la L.F.N dans le délai de 2 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée, dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN.

SOMMAIRE

1-	ADOPTION PROCÈS-VERBAL	2
2-	AFFAIRES EN COURS	2
3-	DOSSIERS ET COURRIERS	3
4-	GROUPES COUPE DE NORMANDIE U18F	4
5-	GROUPES COUPE DE NORMANDIE U16	5
6-	COUPE DE FRANCE CRÉDIT AGRICOLE	5
7-	COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE	7
8-	PROCHAINE REUNION	9



La Commission adresse ses plus sincères condoléances à leur collègue Philippe CHERADAME pour le décès de son frère.

En préambule, le Président de séance Bernard MOUILLARD et la Commission remercient l'ensemble des clubs ayant disputé le 1^{er} tour de Coupe de France pour leur réactivité face à l'état des terrains et trouver les solutions pour son déroulement.

D'autre part, la solidarité des clubs et leurs municipalités qui avaient mis leurs installations à disposition est à souligner.

L'ensemble de ces comportements a permis au déroulement optimal du calendrier.

1- ADOPTION PROCÈS-VERBAL

La Commission procède à l'approbation des procès-verbaux suivants :

- ❖ N°01 du 16.07.2026
- ❖ N°02 du 27.07.2026

2- AFFAIRES EN COURS

55722493 - CDF - 23.08 - FC BREUIL EN AUGÉ // AS VERNON

Forfait déclaré du FC BREUIL EN AUGÉ

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

- ❖ Considérant les dispositions de l'article 20.1 du règlement de la compétition,
- ❖ Considérant les dispositions de l'annexe 9 aux règlements de la L.F.N,
- ❖ Considérant les dispositions de l'article 29 du règlement de la compétition,

Donne match perdu par forfait au club du FC BREUIL EN AUGÉ sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de l'AS VERNON sur le score de 0 à 3,

Inflige au club du FC BREUIL EN AUGÉ l'amende figurant à l'annexe 5 aux règlements généraux de 40 euros directement débitée sur le compte du club.

55722490 - CDF - 23.08.2026 - FC ST GERMAIN LANGOT // FC THAON BRETTEVILLE

Forfait déclaré du FC ST GERMAIN LANGOT

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

- ❖ Considérant les dispositions de l'article 20.1 du règlement de la compétition,
- ❖ Considérant les dispositions de l'annexe 9 aux règlements de la L.F.N,
- ❖ Considérant les dispositions de l'article 29 du règlement de la compétition,

Donne match perdu par forfait au club du FC ST GERMAIN LANGOT sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de FC THAON BRETTEVILLE sur le score de 0 à 3,

Inflige au club du FC ST GERMAIN LANGOT l'amende figurant à l'annexe 5 aux règlements généraux de 40 euros directement débitée sur le compte du club.

55722513 - CDF - 23.08 - FC TOUQUES COTE FLEURIE // US VILLERVILLAISE

Forfait déclaré hors délai de l'US VILLERVILLAISE

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

- ❖ Considérant les dispositions de l'article 20.1 du règlement de la compétition,
- ❖ Considérant les dispositions de l'annexe 9 aux règlements de la L.F.N,
- ❖ Considérant les dispositions de l'article 29 du règlement de la compétition,

Donne match perdu par forfait au club de l'US VILLERVILLAISE sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club du FC TOUQUES COTE FLEURIE sur le score de 3 à 0,

Inflige au club de l'US VILLERVILLAISE l'amende figurant à l'annexe 5 aux règlements généraux de 50 euros directement débitée sur le compte du club.

55722699 - CDF - 28.03 - SOLIDARITE DE GOURNAY // AS MADRILLET CHT BLANC

Forfait déclaré hors délai de l'AS MADRILLET CHT BLANC

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

- ❖ Considérant les dispositions de l'article 20.1 du règlement de la compétition,
- ❖ Considérant les dispositions de l'annexe 9 aux règlements de la L.F.N,
- ❖ Considérant les dispositions de l'article 29 du règlement de la compétition,

Donne match perdu par forfait au club de l'AS MADRILLET sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club du SOLIDARITE DE GOURNAY sur le score de 3 à 0,

Inflige au club de l'AS MADRILLET l'amende figurant à l'annexe 5 aux règlements généraux de 50 euros directement débitée sur le compte du club.

55722902 - CDF - 23.08 - ES NORMANVILLE // AS DE VESLY

Match arrêté à la 73' – Moins de 8 joueurs

La Commission,

- Après avoir pris connaissance des pièces figurant au Dossier,
- Vu les dispositions de l'article 20 du règlement de la compétition : « Si l'équipe, en cours de partie, se trouve réduite à moins de 8 joueurs, elle est déclarée battue par pénalité. »
- Vu les dispositions de l'annexe 9 aux règlements de la L.F.N,
- Attendu que l'équipe s'est trouvée réduite à moins de huit joueurs au cours de la rencontre,

Donne match perdu au club de l'AS DE VESLY sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de l'ES NORMANVILLE sur le score de 3 à 0.

3- DOSSIERS ET COURRIERS

COURRIER ST HILAIRE VIREY LANDELLES

Retrait d'engagement en Régional 2 U15

La Commission,

Prend acte du retrait d'engagement en championnat Régional 2 U15.

Transmet au District pour ce qui le concerne.

COURRIER GROUPEMENT ACMIE

Retrait d'engagement en Régional 2 U15

La Commission,

Prend acte du retrait d'engagement en championnat Régional 2 U15.

Transmet au District pour ce qui le concerne.

COURRIER SC HEROUVILLAIS

Demande d'intégrer le championnat Régional 2 U15

La Commission,

- ❖ Après avoir pris connaissance de la demande d'intégration en championnat Régional 2 U15 ;
- ❖ Considérant les retraits d'engagement enregistré dans ce championnat ;
- ❖ Considérant que seul le groupe B dispose d'une place vacante afin de constituer trois poules de dix équipes ;

Propose au club d'intégrer le groupe B.

COURRIER ST. SOTTEVILLAIS CHEMINOTS C.

Demande d'intégrer le championnat Régional U12 et Régional U13

La Commission,

- ❖ Après avoir pris connaissance de la demande d'intégration en championnat Régional U12 ou U13.
- ❖ Attendu que le règlement des championnats prévoit 16 équipes pour chacune des deux catégories ;
- ❖ Attendu que les candidatures, ne sont pas dans les 16 meilleures équipes selon les critères du règlement ;

Ne peut donner de suite favorable à la demande.

Le club peut se rapprocher de l'équipe ETR, pour travailler sur les différents critères de sélection.

COURRIER US RUGLES LYRE

Demande d'engagement en Régional 3

La Commission,

- ❖ Après avoir pris connaissance de la demande d'intégration en championnat Régional 3 ;
- ❖ Considérant que le club n'est pas inclus dans les accédants transmis par le District ;
- ❖ Considérant les dispositions de l'article 2 du règlement de la compétition : **« Les groupes sont constitués par la Commission Régionale d'Administration des Compétitions au plus tard le 15 juillet, ce qui leur donne un caractère définitif. »**

Ne peut donner de suite favorable à la demande.

COURRIER DE L'AS DU CANTON D'ARGUEIL

Intégration dans le groupe H – Régional 3

La Commission,

- ❖ Après avoir pris connaissance de la demande de changement de groupe ;
- ❖ Considérant les dispositions de l'article 2 du règlement de la compétition : **« Les groupes sont constitués par la Commission Régionale d'Administration des Compétitions au plus tard le 15 juillet, ce qui leur donne un caractère définitif. »**

Ne peut donner de suite favorable à la demande.

4- GROUPES COUPE DE NORMANDIE U18F

GROUPE A

U.S. D'AVRANCHES MONT ST MICHEL
US PATRIOTE TERREGATTE BEUVRON
F.C. FLERIEN
U.S. ALENCONNAISE 61

GROUPE B

BAYEUX F.C.
F.C. ST LO MANCHE
U.S. GRANVILLAISE
F.C. AGON COUTAINVILLE

GROUPE C

AVANT GARDE CAEN FOOTBALL
AM. S. VERNON
A.S. IFS
F.C. THAON BRETTEVILLE LE FRESNE

GROUPE D

U.S. OUVRIERE NORMANDE MONDEVILLE
AS TROUVILLE DEAUVILLE VILLERS
ST. MALHERBE CAEN-CALV.B.NORM.
C.A. LISIEUX F. PAYS D'AUGE

GROUPE E

ENT.S. MUNICIPALE GONFREVILLE
HAVRE CAUCRIAUVILLE S.
R.C. DU PORT DU HAVRE
ST. ST SAUVEURIS

GROUPE F

YVETOT A.C.
C.S SERVICES MUNICIPAUX LE HAVR

OLYMPIA'CAUX FOOTBAL CLUB

GROUPE G

F.C. DE ROUEN 1899

F.C. DIEPPE

MONT SAINT AIGNAN F.C.

F.U.S.C. DE BOIS-GUILLAUME

GROUPE H

ST MARCEL F.

SAINT SEBASTIEN F.

F.C. EURE MADRIE SEINE

EVREUX FOOTBALL CLUB 27

GROUPE I

GROUPEMENT FÉMININ CENTRE EURE

F. C. TOURVILLE LA RIVIERE

QUEVILLY - ROUEN METROPOLE

5- GROUPES COUPE DE NORMANDIE U16

GROUPE A

F.C. ST LO MANCHE

A.S. DE CHERBOURG F.

C.S. CARENTANAIS

AGNEAUX F.C.

GROUPE B

U.S. D'AVRANCHES MONT ST MICHEL

MALADRERIE O.S.

A.F. VIROIS

GROUPE C

F.C. FLERIEN

U.S. ALENCONNAISE 61

F.C. DU PAYS AIGLON

F.C. ARGENTAN

GROUPE D

AS TROUVILLE DEAUVILLE VILLERS

C.A. LISIEUX F. PAYS D'AUGE

ASPTT CAEN FOOTBALL

GROUPE E

AM. S. VERNON

SPORTING CLUB HEROUVILLE FOOTBALL

U.S. OUVRIERE NORMANDE MONDEVILLE

GROUPE F

LE HAVRE A.C.

YVETOT A.C.

HAVRE CAUCRIAUVILLE S.

GROUPE G

A.S. DE MONTIVILLIERS

ENT.S. MUNICIPALE GONFREVILLE

OLYMPIQUE HAVRAIS TREFILIERIES NEIGES

GROUPE H

F.C. DE ROUEN 1899

F.C. DIEPPE

C. MUNICIPAL S. D'OISSEL

AM.LAIQ. DEVILLE MAROMME

GROUPE I

F.U.S.C. DE BOIS-GUILLAUME

QUEVILLY - ROUEN METROPOLE

U.S. MESNIL-ESNARD FRANQUEVILLE

ROUEN SAPINS F. C.

GROUPE J

GROUPEMENT EFECOCCSP

EVREUX FOOTBALL CLUB 27

PACY MENILLES RACING CLUB

F. C. GISORS VEXIN NORMAND 27

6- COUPE DE FRANCE CRÉDIT AGRICOLE

COUPE DE FRANCE CREDIT AGRICOLE – T2 – 30/08/2026

La Commission,

Prend connaissance des résultats des rencontres du 1^{er} Tour de Coupe de France.

La Commission,

Attendu les dispositions de l'article 147 des Règlement Généraux de la L.F.N : « Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. »

Homologue les rencontres jouées du tour précédent jusqu'à la date du 24 août 2026.

La Commission,

Après avoir exempté :

- 13 équipes F.F.F. (1 Ligue 1 – 3 L3 – 3 Nat – 6 Nat 2)
- 19 équipes R1

Procède au tirage au sort par secteur géographique.

Les rencontres auront lieu le dimanche 30 aout 2026 à 15H sur le terrain du premier club cité :

- | | |
|---|--|
| 1. U. S. RUGLES LYRE vs VEDETTE DE BOISTHOREL | 36. ET.S. COURTONNAISE vs ENT. S CORMELLES FOOTBALL |
| 2. AS. COURCELLOISE vs F.C. INTERCOMMUNAL LE BEL AIR | 37. ESPOIR SPORTIF DE L'AY vs U.S. ST MARTIN - ST JEAN DE LA HAIZE |
| 3. U.S. GASNY vs F. C. VAL DE REUIL | 38. HASTINGS FC RCSMN vs A.S. GIBERVILLAISE |
| 4. F. C. GISORS VEXIN NORMAND 27 vs ST. DE PORTE NORMANDE VERNON | 39. S.C.U. DOUVE DIVETTE vs CASTELET FOOTBALL CLUB |
| 5. ROMILLY PONT SAINT PIERRE F.C vs FOOTBALL ATHLETIC CLUB | 40. ENT.S. ST SAUVEUR LA RONDEHAYE vs ENT.S.F.C. FALAISE |
| 6. R. C. MALHERBE/SURVILLE F. vs F.C. EZY S/EURE | 41. U.S. PONT L'EVEQUE vs F.C. DES ETANGS |
| 7. CERC. A. PONT-AUDEMER vs F.C. ILLIERS L'EVEQUE | 42. U. S. MORTAINAISE vs LA BREHALAISE |
| 8. C.S. BONNEVILLOIS vs S.C. THIBERVILLE | 43. BOURGUEBUS SOLIERS F. C. vs AS CERENCAISE |
| 9. F.C. VAL DE RISLE vs FOOTBALL CLUB DU PAYS DU NEUBOURG | 44. A.S. POINTE COTENTIN vs F.C. LE VAL ST PERE |
| 10. AM. S. ROUTOT vs LA CROIX VALLEE EURE F. | 45. ENT.S. AUMALOISE vs EU F.C. |
| 11. ENT.S. ANGERVILLE-BAUX STE C-PLESSIS GROHAN-VENTES vs U.S. CONCHOISE | 46. U.S. LA GLACERIE vs UNION SPORTIVE VANNE SIENNE ET MER |
| 12. F.C. BRIONNE vs C.S. IVRY LA BATAILLE | 47. F.C. AGON COUTAINVILLE vs US PATRIOTE TERREGATTE BEUVRON |
| 13. FOOTBALL CLUB HENNEZIS VEXIN SUD vs F.C. CROTH MARCILLY | 48. AV.S. STE MARIE DU MONT vs A.S. QUERQUEVILLAISE F. |
| 14. U.S. DE ST-GERMAIN LA CAMPAGNE vs U.S. CORMEILLES - LIEUREY | 49. U.S.C. OMNISPORTS DE SOURDEVAL vs ET.S. POINTE DE LA HAGUE |
| 15. AUDRIEUFONTENAYTILLYFOTBALLCLUB vs ENTENTE SPORTIVE INTERCOMMUNAL DE LA VALLÉE DE L O | 50. F.C. DE L'ELLE vs A.S.POTIGNY-VILLERS CANIVET-USSY |
| 16. U.S. AUTHIE vs U.S.I. BESSIN NORD | 51. CONDE S. vs ENT. CANTONALE TESSY MOYON SPORTS |
| 17. CREANCES S. vs SPORTING CLUB HEROUVILLE FOOTBALL | 52. E.S. PORTAISE vs FOOTBALL CLUB TOUQUES CÔTE FLEURIE |
| 18. REV. ST GERMAIN COURSEULLES vs F. C. EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE | 53. U.S. VILLERS BOCAGE vs AVENIR SPORTIF VAL DE SIENNE |
| 19. UNION SPORTIVE HUDIMESNIL vs A.S. BRECEY | 54. ASSOCIATION SPORTIVE CÔTE DE NACRE vs E. S. PLAIN |
| 20. FC CAGNY vs A.S.L. CHEMIN VERT | 55. F.C. 3 RIVIERES vs F.C. VAL DE SAIRE |
| 21. AM. S. VERNON vs ET.S. LIVAROTAISE | 56. U.S. MUNICIPALE BLAINVILLAISE vs U.S. COTE DES ILES |
| 22. C. S. ORBECQUOIS VESPEROIS vs A.S. IFS | 57. U.S. PETRUVIENNE vs BRETTEVILLE SUR ODON FOOTBALL |
| 23. AJS COLLEVILLE OUISTREHAM vs AGNEAUX F.C. | 58. AM.S. MONTEBOURG vs U.S. OUVRIERE NORMANDE MONDEVILLE |
| 24. A.S. ST VIGOR LE GRAND vs U.S. PERCY | 59. AS PASSAIS SAINT FRAIMBAULT vs A. LES LEOPARDS DE ST GEORGES |
| 25. U. S. OUEST COTENTIN vs A.S. JULLOUVILLE SARTILLY | 60. A. CHAILLOUE vs S.S. DOMFRONTAISE |
| 26. GAZELEC F.C. vs F.C. ROCQUANCOURT | 61. ES ECOUVES vs A.S. VALBURGEOISE |
| 27. FOOTBALL CLUB BOULON LAURENTAIS LAIZE CLINCHAMPS vs F.C. THAON BRETTEVILLE LE FRESNE | 62. TRUN F.C. vs AV. DE MESSEI |
| 28. U.S. SEMILLY ST ANDRE vs U. S. DUCEY ISIGNY | 63. F.C. ECOUCHE vs U.S. D ANDAINE |
| 29. U.C. BRICQUEBETAISE F. vs F.C. SUD OUEST CAEN | 64. F.C. CARROUGES vs U.S. ATHISIENNE |
| 30. C.S. HONFLEUR vs USC MEZIDON FOOTBALL | 65. U.S. THEILLOISE vs U.S. MORTAGNAISE |
| 31. C.A. PONTOIS vs AM.S. CAHAGNAISE | 66. A.S. BOUCE vs A.SOLIGNY ASPRES MOULINS F. |
| 32. A.S. DE BERIGNY-CERISY vs MUANCE FC | 67. F.C. DU PAYS AIGLON vs A.S. COURTEILLE ALENCON |
| 33. LYSTRIENNE S. vs A.S. MATHIEU | 68. J.S. DE TINCHEBRAY vs F.C. ARGENTAN |
| 34. PERIERS S. vs J.S. DOUVRES LA DELIVRANDE | 69. AM. MINES LA FERRIERE AUX ETANGS vs ESP. CONDE S/SARTHE |
| 35. AS. THEREVAL vs C.S. CARENTANAIS | 70. ET.S. YPREVILLAISE vs ET.S. TOURVILLAISE |

71. F.C. PETIT CAUX vs O. PAVILLAIS
72. UNION SPORTIVE DES VALLEES vs A.S. GOURNAYSIEENNE DE FOOTBALL
73. U.S. DOUDEVILLAISE vs F. C. TOURVILLE LA RIVIERE
74. O. BELMESNIL vs F.U.S.C. DE BOIS-GUILLAUME
75. F.C. GRUCHET LE VALASSE vs A.S. LONDAISE
76. F.C. DU NORD OUEST vs ENT.S. DU MONT GAILLARD
77. F.C. ROLLEVILLAIS vs UNION SPORTIVE DE BOLBEC
78. AM.LAIQ. DEVILLE MAROMME vs ROUEN SAPINS F. C.
79. A.S. DE MONTIVILLIERS vs OLYMPIA'CAUX FOOTBALL CLUB
80. CAUX FOOTBALL CLUB vs U. S. NORMANDE 76
81. U.S. BACQUEVILLE PIERREVILLE vs OLYMPIQUE HAVRAIS TREFILERIES NEIGES
82. GALLIA C. O. BIHORELLAIS vs F. C. SEINE-EURE
83. A.S. ST PIERRE DE VARENGEVILLE vs A.S. DU CANTON D'ARGUEIL
84. SOLIDARITE S. GOURNAY vs YVETOT A.C.
85. A.S. TREPORTAISE vs J.S. SAINT NICOLAS D'ALIERMONT BETHUNE

86. ROGERVILLE F.C. vs LE HAVRE FOOTBALL CLUB 2012
87. AM.S. STE ADRESSE BUT vs U.S.F. FECAMP
88. R.C. DU PORT DU HAVRE vs CAUDEBEC SAINT PIERRE F. C.
89. ENT.S. JANVALAISE vs U.S. LONDINIERES
90. F.C. TOTES vs ET. S. DU PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP
91. U.S. GODERVILLAISE vs U.S. LUNERAYSIEENNE
92. A. HOULMOISE BONDEVILLAISE F.C. vs SP.C. DE PETIT COURONNE
93. A.C. ST ROMAIN DE COLBOSC vs O. DE DARNETAL
94. PLATEAU DE QUINCAMPOIX F.C. vs F. C. SAINT JULIEN
95. UNION SPORTIVE ALLOUVILLE TROUVILLE vs AM.S. BUCHY
96. S.C. OCTEVILLE S/MER vs C.S SERVICES MUNICIPAUX LE HAVR
97. ET.S. ARQUES LA BATAILLE vs F.C. OFFRANVILLAIS
98. ISNEAUVILLE FOOTBALL CLUB vs U.S. LILLEBONNAISE
99. AC. BRAY-EST vs A.S. FAUVILLAISE
100. CS LYONNAIS vs AS DE VESLY ou ES NORMANVILLE
101. FC BARENTINOIS ou FC BOOS vs CANTELEU FC

7- COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE – T2 – 05/09/2026

La Commission,
Constatant que les deux tours de Coupe Gambardella se succèdent.

Après avoir exempté :
○ 5 équipes F.F.F. (Championnat National U19)

La Commission
Procède au pré-tirage par secteur géographique.

Les rencontres auront lieu le samedi 5 septembre 2026 à 15H sur le terrain du premier club cité :

- | | |
|---|--|
| 1. C.S. HONFLEUR vs U.S. OUVRIERE NORMANDE MONDEVILLE | 9. F. C. MOYAUX vs AS TROUVILLE DEAUVILLE VILLERS |
| 2. JEUNESSE SPORTIVE DU BOCAGE vs A.F. VIROIS | 10. ENT.S.F.C. FALAISE vs MALADRERIE O.S. |
| 3. GRPT S. DE LA COTE DE L'ESPACE ou REV. ST GERMAIN COURSEULLES vs ELAN SPORTIF CARPIQUET F. | 11. USC MEZIDON FOOTBALL vs U.S. PONT L'EVEQUE |
| 4. ENT. S CORMELLES FOOTBALL vs A.S. ST VIGOR LE GRAND | 12. ET.S. LIVAROTAISE vs AM.S. ST DESIR |
| 5. U.S. AUNAY S/ODON vs F.C. THAON BRETTEVILLE LE FRESNE | 13. F.C. SUD OUEST CAEN vs SU DIVES CABOURG FOOTBALL |
| 6. A.S. GIBERVILLAISE ou AS ST CYR FERVAQUES vs A.S.POTIGNY-VILLERS CANIVET-USSY | 14. U.S.I. BESSIN NORD vs A.S. IFS |
| 7. BOURGUEBUS SOLIERS F. C. vs SPORTING CLUB HEROUVILLE FOOTBALL | 15. MUANCE FC vs C.A. LISIEUX F. PAYS D'AUGE |
| 8. U.S. VILLERS BOCAGE vs AJS COLLEVILLE OUISTREHAM ou F.C. 3 RIVIERES | 16. INTER ODON FOOTBALL COMMUNAUTAIRE vs BAYEUX F.C. |
| | 17. HASTINGS FC RCSMN vs AVANT GARDE CAEN FOOTBALL |
| | 18. J.S. DOUVRES LA DELIVRANDE vs AM. S. VERNON |
| | 19. F. C.TROARN vs ASPTT CAEN FOOTBALL |

20. F.C. DES ETANGS vs U.S. ST MARTIN - ST JEAN DE LA HAIZE
21. PERIERS S. vs U. S. DUCEY ISIGNY
22. U.S. STE CROIX DE ST LO vs U. S. OUEST COTENTIN
23. ET.S.MARIGNY LOZON MESNIL VIGOT vs ENT.S. COUTANCAISE
24. ST. MUNICIPAL HAYTILLON vs ENT. CANTONALE TESSY MOYON SPORTS
25. FOOTBALL CLUB TERRE ET MER vs ST HILAIRE VIREY LANDELLES
26. U.C. BRICQUEBETAISE F. vs A.S. DE CHERBOURG F.
27. F.C. DU THAR vs S.C.U. DOUVE DIVETTE
28. LA BREHALAISE vs F. C. EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE
29. US PATRIOTE TERREGATTE BEUVRON vs U.S. SEMILLY ST ANDRE
30. A.S. BRECEY vs A.S. VALOGNES F.
31. F.C. VAL DE SAIRE vs CONDE S.
32. ENT.S. ST SAUVEUR LA RONDEHAYE vs C.S. VILLEDIEU
33. C.S. CARENTANAIS vs U.S. GRANVILLAISE
34. U.S. COTE DES ILES vs AGNEAUX F.C.
35. F.C. AGON COUTAINVILLE vs U.S. D'AVRANCHES MONT ST MICHEL
36. PATRONAGE LAIQ. OCTEVILLE ou A.S. QUERQUEVILLAISE F. vs A.S. TOURLAVILLE
37. CERC. A. PONT-AUDEMER vs EVREUX FOOTBALL CLUB 27
38. PACY MENILLES RACING CLUB vs FOOTBALL ATHLETIC CLUB ou FOOTBALL CLUB DU PAYS DU NEUBOURG
39. S.C. BERNAY vs F. C. VAL DE REUIL
40. F.C. EURE MADRIE SEINE ou S.C. THIBERVILLE vs UNION SPORTIVE DE L ANDELLE
41. GRPT J. ANDRESIENNE CROTH MARCILLY ILLIERS EVEQUE ou U.S. CORMEILLES - LIEUREY vs U.S. CONCHOISE
42. LA CROIX VALLEE EURE F. vs F.C. SERQUIGNY NASSANDRES
43. ST. DE PORTE NORMANDE VERNON vs ST MARCEL F.
44. U.S. GASNY vs ENT. S. NORMANVILLE
45. F. C. GISORS VEXIN NORMAND 27 vs SAINT SEBASTIEN F.
46. O.C. BRIOUZE vs J.S. DE TINCHEBRAY
47. F.C. DU PAYS AIGLON vs GROUPEMENT JEUNESSE FOOTBALL CLUB
48. F.C. DU PAYS BELLEMOIS ou S.C. DAMIGNY vs U.S. MELOISE
49. ESP. CONDE S/SARTHE vs U.S. ALENCONNAISE 61
50. A.S. COURTEILLE ALENCON ou A.S.AV. ST GERMAIN DU CORBEIS vs A.S. LA SELLE LA FORGE
51. ET.S. THURY HARCOURT ou S.S. DOMFRONTAISE vs F.C. ARGENTAN
52. A. LES LEOPARDS DE ST GEORGES vs F.C. FLERIEN
53. A.S. VALBURGEOISE ou U.S. MORTAGNAISE vs SEES F. C.
54. F. C. TOURVILLE LA RIVIERE ou F.C. DES VILLAGES vs F. C. DE BONSECOURS ST LEGER ou F.C. SOMMERY
55. O. DE DARNETAL vs A.S. FAUVILLAISE
56. U.S. DOUDEVILLAISE vs YVETOT A.C.
57. CANY F.C. vs U.S.F. FECAMP
58. A.S. SASSETOT THEROULDEVILLE ou R.C. DU PORT DU HAVRE vs OLYMPIQUE HAVRAIS TREFILERIES NEIGES
59. A.C. ST ROMAIN DE COLBOSC ou ENT.S. INTERCOMMUNALE ST ANTOINE vs A.S. DE MONTIVILLIERS
60. ENT.S. DU MONT GAILLARD vs S.C. DE FRILEUSE
61. GROUPEMENT SPORTIF SAINT AUBIN SAINT VIGOR vs U.S. GODERVILLAISE
62. ST AUBIN F.C. vs ST. SOTTEVILLAIS CHEMINOTS C.
63. ENT.S. AUMALOISE ou GRPT SPORTIF US CRIEL EU FC vs A.S. MESNIEROISE
64. LE HAVRE FOOTBALL CLUB 2012 vs FALAISES DU TALOU
65. A. MUNICIPAL S. D'OISSEL vs AM.S. MADRILLET CHATEAU BLANC
66. SOLIDARITE S. GOURNAY vs MONT SAINT AIGNAN F.C.
67. HAVRE CAUCRIAUVILLE S. vs C.S. SERVICES MUNICIPAUX LE HAVR
68. U.S. EPOUVILLE vs ENT.S. MUNICIPALE GONFREVILLE
69. AM. JOSEPH S. CAULLE BOSC LE HAR vs AM.LAIQ. DEVILLE MAROMME
70. F. C. LE TRAIT - DUCLAIR vs UNION SPORTIVE DE BOLBEC
71. F.C. BARENTINOIS ou PLATEAU DE QUINCAMPOIX F.C. vs GROUPEMENT EFECOCCSP
72. ENTENTE MOTTEVILLE - CROIXMARE vs O. PAVILLAIS
73. GALLIA C. O. BIHORELLAIS vs F.C. OFFRANVILLAIS
74. ENTENTE SAINT PIERRAISE FOOTBAL ou U.S. HERICOURT vs F. C. SEINE-EURE
75. CERC.AM. LONGUEVILLAIS vs U.S. LUNERAYSIENNE
76. GRAND-QUEVILLY FOOTBALL CLUB vs ROUEN SAPINS F. C.
77. S.C. OCTEVILLE S/MER vs OLYMPIA'CAUX FOOTBAL CLUB
78. GROUPEMENT LILLEBONNE-GRAVENCHON vs AM.S. STE ADRESSE BUT
79. U.S. MESNIL-ESNARD FRANQUEVILLE vs F.C. DE NEUFCHATEL EN BRAY
80. F.C. DIEPPE vs F.U.S.C. DE BOIS-GUILLAUME

8- PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 3 septembre 2026.

Le Président de séance ;

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Bernard MOUILLARD ;

Le Secrétaire ;

A handwritten signature in black ink, featuring a series of sharp, angular strokes and a long horizontal line at the end.

Thierry AUBERT ;